



## AVIS D'APPEL À CANDIDATURE « DIPAVALI 2023 » PLACE DU MARCHÉ FORAIN DE SAINT-PAUL

### I/ Objet de l'appel à candidature

Dans le cadre du DIPAVALI, la Commune de Saint-Paul, lance un appel à candidature pour l'organisation d'un village artisanal pour la vente de nourriture, vêtements et articles divers indiens, le mercredi 15 novembre 2023, de 14 heures à 22 heures, sur la place du marché forain, du front de mer de Saint-Paul.

### II/ Caractéristiques principales de l'occupation du domaine public

- \* Durée : 1 jour
- \* Montant de la redevance : 7 € le ml
- \* Respect des lieux et ramassage des déchets pendant toute la durée de l'évènement
- \* Déballage : de 11h00 à 13h30
- \* Remballage : de 22h00 à 23h00

### III/ Conditions de participation

→ *Les dossiers de candidature doivent être transmis avant le 13 octobre 2023, à 15h00 :*

Hôtel de ville de Saint-Paul  
Direction de la Valorisation Économique et Touristique  
Service Événementiels Économiques et Marchés  
CS 51015 - 97864 Saint-Paul Cedex  
Tél : 0262 45 90 69

Courriels : [mairie@mairie-saintpaul.fr](mailto:mairie@mairie-saintpaul.fr)

→ *Documents à fournir*

Seuls les dossiers complets seront étudiés :

- \* Attestation d'inscription à une chambre consulaire (Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou du Commerce et de l'Industrie ou d'Agriculture)
- \* Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle
- \* Attestation d'hygiène alimentaire
- \* Photocopie RECTO/VERSO de la pièce d'identité du demandeur
- \* Carte de marchand ambulant